



Centre de formation pour les
professionnels de santé CH Sarlat



Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation

CFPS

de Catalogue Formation

2026



mardi 3 février 2026



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

L'équipe du CFPS, centre de formation pour les professionnels de santé CH SARLAT sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations et demandes d'informations complémentaires :

Coordinatrice de l'offre - Responsable formation

Référente pédagogique

Mme TURENNE Catherine

05-53-31-76-21

Assistants de formation

Mme MATIGNON Estelle

05-53-31-76-22

M. AZOULAY Stéphane / Mme BAYONNE Sandra

05-53-30-88-66

Toutes les informations utiles pour le bon déroulement de la formation : accès au centre de formation, présentation des locaux, moyens pédagogiques, accueil, restauration, accessibilité pour les personnes en situation de handicap et le règlement intérieur se trouvent dans le guide de formation à disposition sur le site internet du Centre Hospitalier de SARLAT onglet FORMATION puis FORMATION POUR LES PROFESSIONNELS.



<https://padlet.com/cfpschsarlat24/cfps-communication-stagiaires-ab1oj7709tluzxm4>

En verso de chaque fiche de formation, vous trouverez un questionnaire de bilan des attentes du stagiaire spécifique. Lors de l'inscription d'un agent, Il est recommandé de faire parvenir au CFPS le bulletin d'inscription (situé en fin de catalogue) et le questionnaire de bilan des attentes remplies par le stagiaire.

Par voie postale à :

Centre hospitalier Jean Leclaire
Organisme de Formation CFPS
Le Pouget - CS80201
24206 SARLAT CEDEX

Par mail à :

cfps@ch-sarlat.fr

N° activité du CFPS :

72 24 01532 24

N° identifiant ODPC :

23 31

NOTRE CHARTE QUALITE

Le Centre de Formation pour les Professionnels de Santé (CFPS) organisme de formation du Centre Hospitalier Jean Leclaire, afin de contribuer à un développement optimal des compétences :

S'engage lors de la préparation de l'offre de formation à :

- Accompagner les établissements dans l'analyse de leurs besoins et dans l'expression du résultat attendu,
- Concevoir un programme de formation adapté au public, au contexte, aux besoins, aux spécificités et aux contraintes de l'établissement,
- Choisir des formateurs ayant à la fois :
 - Une compétence théorique et pratique dans le domaine à traiter et justifiant d'une actualisation permanente de leurs connaissances
 - Des compétences en pédagogie,
- Proposer des méthodes pédagogiques variées favorisant l'interactivité, la réflexion sur les pratiques professionnelles,
- Proposer des outils pédagogiques diversifiés et veiller à leur pertinence.

S'engage lors de l'animation du programme à :

- Interroger le public accueilli sur ses objectifs et attentes et à en tenir compte,
- Evaluer les connaissances et/ou les représentations en début et fin de formation,
- Adapter le programme de formation au fur et à mesure de son déroulement au regard des observations du formateur, aux demandes des stagiaires sans se détourner de l'objectif global,
- Respecter les professionnels et les établissements auprès desquels nous intervenons,
- Assurer la confidentialité des informations recueillies lors de la formation,
- Veiller au confort matériel et psychologique des stagiaires,
- A apporter à chaque stagiaire des informations actualisées.

S'engage à la fin du programme à :

- Réaliser une évaluation orale de groupe et une évaluation individuelle écrite,
- Remettre une attestation d'acquisition des compétences à chaque stagiaire et une attestation de participation à un programme DPC si la formation est validée DPC,
- Analyser les bilans pour une mise en œuvre de mesures correctives,
- Transmettre le bilan de la formation à l'établissement.

NOTRE CHARTE D'ENGAGEMENT POUR L'ACCUEIL EN FORMATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Cette charte garantit aux personnes en situation de handicap un accompagnement adapté au sein de notre organisme de formation, la prise en compte de leurs besoins spécifiques autant que faire se peut ou tout du moins l'écoute attentive de la demande et l'orientation vers une solution la plus adaptée si besoin.

Nos engagements généraux :

- Accueillir et écouter chaque demande de personnes en situation de handicap sans discrimination
- Prendre en compte leurs besoins spécifiques :
 - o En annonçant sur les feuilles de présentation des formations, dans le catalogue de formation que nous avons nommé un référent handicap et qu'il est à disposition des stagiaires qui en font la demande
 - o En rappelant sur la feuille d'inscription le besoin d'un aménagement spécifique
 - o En adaptant nos supports visuels, nos méthodes pédagogiques, autant que faire ce peut
 - o En proposant les supports en amont de la formation (par wetransfert, par site internet Padlet...)
 - o En acceptant ordinateur ou tablette personnels lors de la formation
 - o En mettant à disposition un ordinateur si besoin
 - o En sensibilisant l'ensemble des intervenants dans l'organisme : équipe pédagogique et administrative
 - o En diffusant cette charte sur internet et dans le guide de la formation afin d'informer stagiaires et personnels des engagements pris.

Les missions de notre référent handicap :

- **S'assurer de l'accueil et du suivi des personnes**
 - o Sensibiliser l'ensemble des intervenants de la formation sur les conditions d'accessibilité et d'intégration aux actions de formation
 - o Construction d'une charte pour l'accueil en formation des personnes en situation de handicap
 - o Évoquer les adaptations possibles des méthodes et outils pédagogiques lors de la construction du déroulé pédagogique d'une formation
 - o Proposer un parcours de formation individualisé ou rechercher la personne la plus à même de répondre aux besoins de la personne
 - o Évaluer les possibilités d'ajustement pédagogiques et d'accessibilité du bâtiment
 - o S'assurer de la possibilité des adaptations permettant l'intégration de la personne
- **S'assurer de l'adaptation du parcours de formation à la personne**
 - o Faciliter l'expression du besoin par le stagiaire
 - o Élaborer une fiche de recueil
 - o Effectuer une évaluation quotidienne de l'efficacité des mesures d'adaptation mises en œuvre tout au long du parcours de formation

- **Organiser la communication externe sur la politique handicap**
 - Diffuser une information actualisée en matière d'accessibilité à la formation des personnes en situation de handicap

Nos accompagnements, adaptations et aménagement proposés :

Dans les prises en compte des handicaps déjà prévues en accompagnement :

- **Prise en compte des personnes présentant un déficit de l'attention**
 - Stagiaire installé au plus près de l'écran et du formateur
 - Les PowerPoint sont donnés à l'avance (avant le début de la formation) sous format 2 diapos par page
 - Dans chaque PowerPoint sont réalisés régulièrement des diapos points clés : points prioritaires à retenir (encadré de couleur facilement repérable)
 - Ateliers en petits groupes afin de faciliter le suivi
 - Entente d'un signe avant la formation avec le formateur qui sera utilisée par le stagiaire pour sortir quelques instants
- **Prise en compte des personnes présentant une difficulté d'apprentissage : dyslexie, dysorthographe... :**
 - Ordinateur à disposition avec copie possible des notes prises, clé USB fournie
 - Les PowerPoint sont donnés à l'avance (avant le début de la formation) sous format 2 diapos par page
 - Dans chaque PowerPoint sont réalisés régulièrement des diapos points clés : points prioritaires à retenir (encadré de couleur facilement repérable)
 - Dans les PowerPoint et documents papiers :
 - Ecriture et taille spécifique : Open-Dyslexic
 - Ateliers possibles en petits groupes afin de faciliter le suivi
- **Prise en compte des personnes présentant un déficit physique :**
 - Portes des salles de formation, tables dans les salles adaptées au passage d'un fauteuil roulant de taille normale
 - L'arrivée en formation est organisée avec l'accueil de la personne à son arrivée au niveau de l'entrée du bâtiment de psychiatrie, accompagnement jusqu'à l'ascenseur puis à l'installation jusqu'à la salle de formation
 - Un WC situé au sein du bâtiment avec en projet un WC sur l'étage.
- **Prise en compte des personnes présentant un déficit auditif :**
 - Position du formateur
 - Position du stagiaire dans la salle

- **Prise en compte des personnes présentant un déficit visuel :**
 - Réflexion en cours
- Pour tout autre handicap, n'hésitez pas à contacter notre **réfèrent handicap** :
Mme Catherine TURENNE
05/53/31/76/21 - c-turenne@ch-sarlat.fr

Nos contacts utiles sur le territoire :

- **Attachée d'Administration en charge des Ressources Humaines - référente handicap du Centre Hospitalier de Sarlat**
Mme MONTEIRO – SARAIVA Eliane
En appelant de l'extérieur : 05.53.30.89.97
En appelant du Centre Hospitalier de Sarlat : poste 3010
eliane.monteirosaraiva@ch-sarlat.fr
- **Infirmière santé au travail (agents du Centre Hospitalier de Sarlat)**
Mme Christine DANGREMONT
En appelant du centre hospitalier de Sarlat : Poste 8536
En appelant de l'extérieur : 05.53.31.75.72
c-dangremont@ch-sarlat.fr
- **Référente Handicap Mutualisé Nouvelle Aquitaine**
Mme Magali DOUMECHE 06.75.17.52.71
referent-handicap-mutualise.nouvelle-aquitaine@ch-libourne.fr
- **FIPHFP Nouvelle Aquitaine (Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique)**
Mme GUERY Florence
Florence.guery@caissedesdepots.fr

SOMMAIRE DES FORMATIONS

Actualisation et approfondissement des connaissances en psychiatrie <i>NOUVEAUTE</i>	p. 13
Améliorer la communication avec le patient : l'hypnose conversationnelle <i>NOUVEAUTE</i>	p. 15
Améliorer la prévention des escarres <i>NOUVEAUTE</i>	p. 17
Améliorer la prévention et le traitement local des plaies du pied de la personne diabétique	p. 19
Améliorer la prise en charge des plaies chroniques	p. 21
Le soignant face à une prise en soins palliative niveau 1	p. 23
Le soignant face à une prise en soins palliative niveau 2	p. 25
Développer une culture qualité et sécurité des soins <i>SPECIFIQUE CH SARLAT</i>	p. 27
Formation pour les ASHQ hors soins – nouveaux arrivants – non formés <i>SPECIFIQUE CH SARLAT</i>	p. 29
Gestes et soins d'urgence pour les non soignants	p. 31
L'accompagnement des personnes en fin de vie et leur entourage (formation spécifique pour les non soignants)	p. 33
La prise en charge de la douleur	p. 35
La prise en charge de la douleur pour les agents de psychiatrie	p. 37
Les bonnes pratiques d'un ASHQ dans les soins (formation spécifique pour les ASHQ en poste de Faisant Fonction d'AS en EHPAD)	p. 39
Les droits du patient <i>En présence de Représentants des Usagers</i>	p. 41
Les nouvelles compétences des aides-soignants : actualisation des connaissances	p. 43
Les transmissions ciblées en EHPAD – SMR – PSYCHIATRIE <i>NOUVEAUTE</i>	p.45

Les transmissions ciblées en MCO- Service des urgences	<i>NOUVEAUTE</i>	p. 47
Le toucher massage dans le traitement la douleur		p. 49
Mise en œuvre des précautions complémentaires en hygiène	<i>SPECIFIQUE CH SARLAT</i>	p. 51
Prévention et bon usage des antibiotiques dans le cadre de la maîtrise de l'antibiorésistance		p. 53
Prise en compte des principes éthiques dans les pratiques professionnelles		p. 55
Repérage et conduite à tenir face aux violences ou suspicion de violences intrafamiliales		p. 57
Repérage précoce des risques de perte d'autonomie chez le senior : enjeu majeur de santé publique		p. 59
Repérage précoce des fragilités - ICOPE – STEP formation gratuite	<i>NOUVEAUTE</i>	p. 61
SNOEZELEN : une philosophie de l'accompagnement	<i>NOUVEAUTE</i>	p. 63
Tutorat aide-soignant		p. 65
Information sur les mesures de protection juridique INFORMATION GRATUITE DISPENSEE PAR L'UDAF		p. 67

ACTUALISATION ET APPROFONDISSEMENT
DES CONNAISSANCES EN PSYCHIATRIE

Nouveauté
2026

Public visé :

- Infirmiers et aides-soignants de tout service

Prérequis :

- Pas de prérequis nécessaires

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- Durée : 14 heures soit 2 jours
- Dates : 11 et 12 juin 2026 9h- 17h
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 12 personnes
- Inscriptions jusqu'au 1^{er} avril 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 230 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 260 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 220€

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – référent
handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes
avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY
Stéphane
cfps@ch-sarlat.fr

NOUVELLE FORMATION
2026

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation de :

- Accroître ses connaissances en psychiatrie afin de savoir adapter sa posture professionnelle aux personnes présentant des troubles psychiques

COMPETENCE VISEE :

- Optimiser la prise en soins des personnes présentant des troubles psychiques

PROGRAMME ou CONTENU :

- a/ Identifier les différents symptômes des pathologies psychiatriques et les comportements associés
 - Les troubles anxieux
 - Les troubles psychotiques
 - Les troubles de l'humeur
- b/ Connaître les différents traitements proposés dans le cadre d'une pathologie psychiatrique et leur surveillance
 - Les neuroleptiques
 - Les thymo-régulateurs
- c/ Mobiliser ses connaissances, le raisonnement clinique et ses savoirs faire afin de proposer un projet de soin individualisé
- d/ Analyser sa pratique des soins, son positionnement et ses techniques d'écoute dans la relation et l'interaction avec le patient souffrant de troubles psychiatriques
 - La relation de soin : freins et leviers

METHODES MOBILISEES :

- Modalités pédagogiques : apports théoriques par PowerPoint, vidéos, cartes mentale, QCM, QROC,
- Outils : livret papier, ordinateur,

Formatrice : Mme TOCAVEN Aurélie
Infirmière en Pratique Avancée

MODALITES D'EVALUATION :

- Questionnaire de connaissances QCM – QROC
- autoévaluations

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

ACTUALISATION ET APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES EN PSYCHIATRIE

1. Quelle est votre fonction :

Infirmier ☐

aide-soignant ☐

2. Dans quel service travaillez-vous ?-----

3. Depuis combien de temps avez-vous obtenu votre diplôme d'état ?

1 an ou moins ☐

entre 1 et 3 ans ☐

entre 3 et 6 ans ☐

plus de 6 ans ☐

4. Est-ce un choix de votre part de suivre cette formation ?

oui ☐

non ☐

Vos attentes :

1. Qu'est-ce qui dans votre pratique fait émerger ce besoin de formation ?

2. Quels points souhaitez-vous voir développer au cours de la formation ?

COMPRENDRE ET APPLIQUER L'HYPNOSE CONVERSATIONNELLE

Public visé :

- Toute personne soignante en contact avec une personne soignée

Prérequis :

- Pas de prérequis nécessaires

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- Durée : 10 heures soit 1,5 jour
- Date : 24 avril 2026 9h-17h
Et 5 juin 14h30-17h
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 10 personnes
- Inscriptions jusqu'au 15 février 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 156 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 176 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 150 €

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – référent
Handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY Stéphane
cfps@ch-sarlat.fr

NOUVELLE FORMATION 2026

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation de :

- Connaître, comprendre et appliquer les différentes techniques d'hypnose conversationnelle et savoir les appliquer quel que soit le service

COMPETENCE VISEE :

- Adapter sa communication au contexte et à la personne afin de développer une qualité de prise en soins globale

PROGRAMME ou CONTENU :

- Comprendre les principes et les fondements de l'hypnose :
 - o Définition, les différents types d'hypnose
 - o Indications / contre-indications
 - o L'hypnose conversationnelle : définition et buts
- Connaître les différentes techniques de langage et d'induction adaptées au contexte
 - o Rappels sur les bases de la communication (verbale, non verbale, para verbale)
 - o La relation soignant-soigné (alliance thérapeutique)
 - o Les techniques d'hypnose conversationnelle
- Intégrer et pratiquer les techniques d'hypnose dans la prise en soins globale du patient
 - o Selon différents contextes de soins

METHODES MOBILISEES :

- Modalités pédagogiques : Brainstorming, jeux de rôle, mise en pratique à partir de situations vécues ou proposées, apports de connaissances, vidéos
- Outils : supports papier, paperboard, écran numérique tactile
- Formatrice : Mme BOUCHET Florence
Infirmière Anesthésiste
Diplôme « hypnose et thérapies Brèves Plurielle »

MODALITES D'EVALUATION :

- Questionnaire de connaissances en début et fin de formation
- Autoévaluation sur sa capacité à mettre en pratique l'hypnose conversationnelle

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION
COMPRENDRE ET APPLIQUER L'HYPNOSE CONVERSATIONNELLE

1. Quelle est votre fonction ?.....
2. Dans quel secteur ?.....
3. Depuis quand exercez-vous cette fonction?.....
4. Avez-vous déjà suivi une formation « hypnose » ?
5. Avez-vous déjà exercer de l'hypnose conversationnelle ?
6. Si oui, dans quel contexte ?

Vos attentes :

- Qu'espérez-vous retirer de cette formation :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

AMELIORER LA PREVENTION DES ESCARRES

Public visé :

- IDE n'ayant pas suivi la formation améliorée la prise en charge des plaies chroniques
- AS - ASHQ dans les soins

Prérequis :

- Pas de prérequis

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- Durée : 7 heures soit une journée
- Dates : 10 mars 2026
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 12 personnes
- Inscriptions jusqu'au 19 janvier 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 115 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 130 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 110 €

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – référent
Handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes
avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY
Stéphane :
cfps@ch-sarlat.fr

Nouvelle formation
en 2026

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation de :

- Savoir évaluer le risque d'escarre et de mettre en place les actions de prévention adaptées.

COMPETENCE VISEE :

- Améliorer la prise en soins par la mise en œuvre d'actions de prévention.

PROGRAMME ou CONTENU :

- Connaître et comprendre la physiopathologie de l'escarre et ses différents stades, le diagnostic différentiel de la Dermite Associée à l'Incontinence (DAI)
 - o Anatomie, physiologie de la peau
 - o Définition de l'escarre, physiopathologie
 - o Les stades de l'escarre avec les traitements de l'escarre constituée
- Connaître les facteurs de risque de l'escarre
 - o Facteurs de risque mécaniques et cliniques
- Connaître les échelles d'évaluation du risque d'escarres, savoir les utiliser et comprendre l'intérêt de cette évaluation
 - o Les différentes échelles d'évaluation du risque
- Connaître les différents axes de la prévention
 - o Les changements de position, le matériel de décharge, de positionnement, l'effleurage
 - o Alimentation et hydratation
- Connaître le cadre réglementaire et les référentiels de bonnes pratiques : législation, sémiologie
- Réaliser une évaluation du risque d'escarre et proposer des actions de prévention adaptées et personnalisées
 - o Travail à partir de situations cliniques

METHODES MOBILISEES :

- Modalités pédagogiques : analyse de situations cliniques, apport de connaissances
- Outils : mannequins de simulations de plaies, écran interactif
- Formatrice : Mme DA SILVA Manuella
Infirmière – DU Plaies et cicatrisation

MODALITES D'EVALUATION :

- Questionnaire d'auto positionnement en début et fin de formation et évaluation de compréhension lors de l'analyse des situations pratiques

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

AMELIORER LA PREVENTION DES ESCARRES

1. Quelle est votre fonction :

IDE ☐

AS ☐

ASHQ dans les soins ☐

2. Depuis combien de temps l'exercez-vous ?

Depuis moins de 5 ans ☐

entre 5 et 10 ans ☐

depuis plus de 10 ans ☐

3. Avez-vous déjà suivi une formation sur la prévention des escarres ?

oui ☐

non ☐

4. Cette formation :

Est à votre demande ☐

Est à la demande de votre cadre ☐

Vos attentes :

5. Quel est votre objectif en suivant cette formation ?

- ☐ Connaitre et comprendre la physiopathologie de l'escarre
- ☐ Connaitre les différents stades de l'escarre
- ☐ Connaitre les facteurs de risques de l'escarre
- ☐ Connaitre les échelles d'évaluation et savoir les utiliser
- ☐ Comprendre l'intérêt de l'évaluation de l'escarre
- ☐ Connaitre les différents axes de la prévention
- ☐ Connaitre le cadre réglementaire

6. Quels points souhaiteriez-vous voir développer au cours de la formation ?

.....

.....

.....

.....

AMELIORER LA PREVENTION ET LE TRAITEMENT DES PLAIES DU PIED CHEZ LA PERSONNE DIABETIQUE

Public visé :

- Infirmiers

Prérequis :

- Avoir suivi la formation sur la prise en charge des plaies chroniques

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- **Durée :** 7 heures soit 1 jour
- **Date :** 30 janvier 2026
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 12 personnes
- Inscriptions jusqu'au 8 décembre 2025

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 115 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 130 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 110 €

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – référent
Handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY Stéphane
cfps@ch-sarlat.fr

REMISE EN ROUTE DE CETTE
FORMATION EN 2026

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation de :

- Savoir rendre le patient diabétique autonome dans la prévention du risque de plaies de ses pieds.
- Réaliser une évaluation pertinente de l'état d'une plaie d'un pied chez un patient diabétique et un pansement adapté à la plaie observée.

COMPETENCE VISEE :

- Améliorer la qualité de vie du patient par une prise en charge globale et des conseils adaptés

PROGRAMME ou CONTENU :

- Réactualiser ses connaissances sur le diabète et ses complications :
 - Les différents types de diabète
 - L'équilibre glycémique
 - Les complications à long terme du diabète
 - Les complications du pied chez le diabétique
 - Les explorations de pied diabétique
- Connaître la prévention des plaies du pied chez la personne diabétique
 - Les recommandations HAS de 2011 et 2018
 - Le rôle infirmier
- Réaliser des pansements adaptés aux plaies du pied de la personne diabétique

METHODES MOBILISEES :

- **Modalités pédagogiques :** Brainstorming, Apports théoriques avec remise livret, Analyse de cas cliniques : ateliers de pansements avec simulateurs de plaies, échanges, Vidéos
- **Outils :** supports papier, paperboard, écran numérique tactile
- **Formatrices :** Mme DA SILVA Manuella
Infirmière bloc opératoire - DU plaies et cicatrisation
Mme WOJTOWIEZ Oréline
Infirmière éducation thérapeutique - DIU diabète

MODALITES D'EVALUATION :

- QUIZZ d'évaluation en début et fin de formation

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

AMELIORER LA PREVENTION ET LE TRAITEMENT DES PLAIES DU PIED CHEZ LA PERSONNE DIABETIQUE

1. Avez-vous déjà suivi une formation sur la prise en charge des plaies du pied du patient diabétique ?

oui ☐ non ☐

2. Combien de fois en moyenne avez-vous déjà été confronté à la réalisation de pansement de plaies du pied du patient diabétique ?

Moins de 6 par an ☐ en moyenne 1 par mois ☐ plus de 1 par mois ☐

3. Cette formation :

Est à votre demande ☐ Est à la demande de votre cadre ☐

Vos attentes :

4. Quel est votre objectif en suivant cette formation ?

- Réactualiser ses connaissances sur le diabète : ☐
- Connaître la prévention des plaies du pied chez la personne diabétique : ☐
- Réaliser des pansements adaptés aux plaies du pied du patient diabétique ☐
- Autre :

5. Dans quelle (s) situation (s) êtes-vous en difficultés (en lien avec la prise en charge d'une plaie du pied du patient diabétique) ?

.....

.....

.....

.....

AMELIORER LA PRISE EN CHARGE DES PLAIES CHRONIQUES

Public visé :

- Infirmiers et cadres de santé

Prérequis :

- Pas de pré-requis

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- Durée : 14 heures soit 2 jours
- Dates : 28 et 29 septembre 2026
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 12 personnes
- Inscriptions jusqu'au 30 juin 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 230 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 260 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 220 €

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – référent Handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY Stéphane
cfps@ch-sarlat.fr

Chiffres clés 2025

1 session - 5 agents formés
Taux de réussite sur l'atteinte des objectifs énoncés : 100 %
SCORE NPS : 100
(Net Promoter Score sur 100 : évaluation de la satisfaction des stagiaires)

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation de :

- Savoir identifier le type de plaies afin d'adapter le bon pansement et d'harmoniser les pratiques en matière de traitement local des plaies chroniques

COMPETENCE VISEE :

- Évaluer une plaie et sa cicatrisation afin de choisir le produit et le pansement adaptés tout en respectant les règles d'hygiène de prévention du risque infectieux.

PROGRAMME ou CONTENU :

- Apports de connaissances sur les plaies
 - o Anatomie et physiologie de la peau
 - o Le processus de cicatrisation
- Optimiser l'utilisation des produits pansements :
 - o Les différents types de produits : indications, recommandations d'utilisation
- Approfondir ses connaissances sur la prise en charge de l'escarre
 - o Physiologie
 - o Stades
 - o Prévention
- Approfondir ses connaissances sur la prise en charge des ulcères
 - o Physiologie
 - o Les différents types d'ulcères
 - o Compression médicale
- Aborder :
 - o Les plaies tumorales
 - o Le traitement par pression négative
 - o Le cadre législatif
- La traçabilité du pansement

METHODES MOBILISEES :

- Modalités pédagogiques : ateliers pratiques, diaporama, film, analyse de situations cliniques
- Outils : mannequins de simulations de plaies, écran interactif
- Formatrices : Mme DA SILVA Manuella
Mme LARROQUE Manon
Infirmières – DU Plaies et cicatrisation

MODALITES D'EVALUATION :

- Quizz de connaissance de début et fin de formation
- lors d'exercices avec retours à l'oral

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

AMELIORER LA PRISE EN CHARGE

DES PLAIES CHRONIQUES

1. Avez-vous déjà suivi une formation sur la prise en charge des plaies ?

oui ☐ non ☐

2. Avez-vous déjà réalisé des pansements de plaies chroniques ?

oui ☐ non ☐

3. Cette formation : Est à votre demande ☐ Est à la demande de votre cadre ☐

Vos attentes :

4. Quel est votre objectif en suivant cette formation ?

- Acquérir de nouvelles connaissances en matière :

- o Analyse de plaies ☐
- o De type de pansement ☐
- o De réalisation d'un pansement ☐

- Connaître des techniques spécifiques :

- o Pression négative ☐
- o Électrostimulation ☐

- Approfondir ses connaissances :

- o Sur l'escarre ☐
- o Sur l'ulcère ☐
- o Sur la plaie tumorale ☐

- Acquérir des connaissances sur la prescription infirmière ☐

- Remettre à niveau mes connaissances sur la traçabilité de l'évaluation de la plaie ☐

5. Dans quelle (s) situation (s) êtes-vous en difficultés (en lien avec la prise en charge d'une plaie) ?

.....
.....

6. Quels points souhaitez-vous voir développer au cours de la formation ?

- Douleur et pansement ☐
- Travail en équipe et pansement ☐
- Prélèvement et pansement ☐
- Autre :.....
.....

LE SOIGNANT FACE A UNE PRISE EN SOINS PALLIATIVE Niveau 1

Public visé :

- Infirmiers et aides-soignants volontaires

Prérequis :

- Avoir suivi la formation prise en charge de la douleur

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- **Durée :** 14 heures soit 2 jours
- **Dates :**
G1 : 23 et 30 mars 2026
G2 : 26 novembre et 3 décembre 2026
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 12 personnes
- Inscriptions
Groupe 1 : jusqu'au 26 janvier 2026
Groupe 2 : jusqu'au 28 septembre 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 230 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 260 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 220€

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – Référent handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY Stéphane
cfps@ch-sarlat.fr

Chiffres clés 2025

2 sessions - 18 agents formés
Taux de réussite sur l'atteinte des objectifs énoncés : 94 %
SCORE NPS : 70.5
(Net Promoter Score sur 100 : évaluation de la satisfaction des stagiaires)

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation de :

- Acquérir des connaissances afin d'appréhender au mieux et peut-être différemment des situations palliatives

COMPETENCE VISEE :

- Optimiser la prise en soins des personnes en fin de vie en milieu médical ou médico-social.

PROGRAMME ou CONTENU :

- Aborder le concept de soins palliatif :
 - o Historique du mouvement, la démarche palliative, les structures
 - o Définition des concepts
 - o Le cadre réglementaire, les textes législatifs
- Comprendre la prise en charge de la douleur en soins palliatifs
 - o Evaluation de la douleur
 - o Traitement médicamenteux et non médicamenteux
 - o Soins palliatifs, oncologie, gériatrie, neurologie
- Connaître et comprendre la psychologie de la personne en situation de soins palliatifs et de ses proches : les bases
 - o Annonce de la maladie grave, avis d'aggravation
 - o Mécanismes de défense, déni
 - o Deuil et suivi de deuil
- Savoir accompagner la personne et ses proches
 - o La souffrance du patient et des proches
 - o Communication verbale et non verbale
 - o Les représentations
 - o Soutien des professionnels
 - o Approche sociale et spirituelle
- Appréhender les symptômes d'inconfort et les soins liés :
 - o Constipation, occlusion, encombrement, dyspnée, agitation...
- Aborder la notion d'éthique dans les soins palliatifs
 - o Aspects éthiques et philosophiques, refus de soins, la sédation

METHODES MOBILISEES :

- **Modalités pédagogiques :** Brainstorming, Apports théoriques avec remise livret, Analyse de cas cliniques, échanges, Vidéos
- **Outils :** supports papier, paperboard, écran numérique tactile
- **Formateurs :** Mme JANVIER-PINOL Céline infirmière EMASP
DIU soins palliatifs – DU éthique soignante- DIU Douleur
Mme RIGOULOT Dominique – infirmière HAD

MODALITES D'EVALUATION :

- Questionnaire d'auto positionnement et quizz individuel en début et fin de formation

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE
c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

LE SOIGNANT FACE A UNE PRISE EN SOINS PALLIATIVE NIVEAU 1

Vos attentes :

1. Quelle est votre fonction ?.....
2. Vous l'exercez depuis combien de temps ?.....
3. Vous êtes-vous déjà senti démuni ou en difficultés face à une personne en situation palliative ?
expliquez pourquoi en quelques mots
.....
.....
.....
.....
4. Quels sont vos objectifs dans cette formation :
 - Aborder le concept de soins palliatif ☐
 - Comprendre la prise en charge de la douleur en soins palliatif ☐
 - Connaitre et comprendre la psychologie de la personne en situation
de soins palliatifs et de ses proches ☐
 - Savoir accompagner la personne et ses proches ☐
 - Appréhender les symptômes d'inconfort et les soins liés en situation palliative ☐
 - Aborder la notion d'éthique dans les soins palliatifs ☐
5. Quels autres points souhaitez-vous voir développer au cours de la formation ?
.....
.....
.....
.....

LE SOIGNANT FACE A UNE PRISE EN SOINS PALLIATIVE

Niveau 2

Public visé :

- Infirmiers et aides-soignants volontaires

Prérequis :

- Avoir suivi la formation améliorer le bien-être et le confort des personnes en fin de vie - niveau 1

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- **Durée :** 7 heures soit 1 jour
- **Date :** 14 décembre 2026
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 12 personnes
- Inscriptions jusqu'au 5 octobre 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 115 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 130 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 110€

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – référent
Handicap

c-turenne@ch-sarlat.fr

05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY Stéphane

cfps@ch-sarlat.fr

Chiffres clés 2025
1 session - 9 agents formés
Taux de réussite sur l'atteinte des objectifs énoncés :
SCORE NPS :
(Net Promoter Score : évaluation de la satisfaction des stagiaires)

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation de :

- Approfondir ses connaissances et acquérir une culture palliative dans toute pratique clinique
- Développer sa réflexion éthique

COMPETENCE VISEE :

- S'approprier et organiser les soins palliatifs

PROGRAMME ou CONTENU :

- Renforcer les connaissances et compétences sur la prise en soins d'une personne en soins palliatif :
 - o Les symptômes d'inconfort
 - o L'accompagnement de la personne et ses proches
 - o L'évolution de la législation
- Développer la culture palliative dans les pratiques
 - o L'organisation des soins
 - o Le travail sur les valeurs, le sens donné aux soins
- Savoir accorder une place aux questions éthiques
 - o Sédation - Euthanasie – suicide assisté
 - o Réflexion éthique dans les situations de fin de vie
 - o Psychologie dans le soin palliatif (fonctionnement défensif patient- soignant)

METHODES MOBILISEES :

- **Modalités pédagogiques :** Brainstorming, sensibilisation à l'analyse de pratique professionnelle, jeux de rôle, analyse de cas cliniques, échanges, Vidéos, documents pédagogiques
- **Outils :** supports papier, paperboard, écran numérique tactile
- **Formatrices :** Mme JANVIER-PINOL Céline
Infirmière EMASP
DIU soins palliatifs – DU éthique soignante
Mme DE LA HAMMAIDE Mallory
Psychologue Clinicienne – DIU Soins Palliatifs

SPECIFICITE DE LA FORMATION :

- La thématique abordée ne permettant pas de réponses toutes faites, prévoyez de repartir avec des outils de réflexion éthique plutôt que des méthodes précises et concrètes.

MODALITES D'EVALUATION :

- Questionnaire d'auto positionnement en début et fin de formation
- Quizz de fin de formation

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE
c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

LE SOIGNANT FACE A UNE PRISE EN SOINS PALLIATIVE NIVEAU 2

Vos attentes :

1. Quelle est votre fonction ?.....
2. Vous l'exercez depuis combien de temps ?.....
3. Vous êtes-vous déjà senti démuni ou en difficultés face à une personne en situation palliative ?
expliquez pourquoi en quelques mots
.....
.....
.....
.....
4. Quels sont vos objectifs dans cette formation :
 - Aborder le concept de soins palliatif ☐
 - Comprendre la prise en charge de la douleur en soins palliatif ☐
 - Connaitre et comprendre la psychologie de la personne en situation
de soins palliatifs et de ses proches ☐
 - Savoir accompagner la personne et ses proches ☐
 - Appréhender les symptômes d'inconfort et les soins liés en situation palliative ☐
 - Aborder la notion d'éthique dans les soins palliatifs ☐
5. Quels autres points souhaitez-vous voir développer au cours de la formation ?
.....
.....
.....
.....

DEVELOPPER UNE CULTURE QUALITE ET SECURITE DES SOINS

Public visé :

- Tout public

Prérequis :

- Pas de prérequis nécessaires

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- **Durée :** 3 heures 14h30 – 17h30
- **Dates :**
Groupe 1 : 24 février 2026
Groupe 2 : 26 mai 2026
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 12 personnes
- Inscriptions jusqu'au :
Groupe 1 : 1^{er} janvier 2026
Groupe 2 : 26 mars 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements
pour la formation d'un agent : 48 €

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – référent
Handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes
avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY
Stéphane
cfps@ch-sarlat.fr

Chiffres clés 2022

2 sessions - 9 agents formés

100% de satisfaction

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation de :

- Être partie prenante de la démarche qualité au sein de
l'établissement

COMPETENCE VISEE :

- Prévenir le risque infectieux par l'intégration des protocoles et
procédures en cours au sein de l'établissement

PROGRAMME ou CONTENU :

- Comprendre le contexte de développement de la qualité
 - o Historique
 - o Définition
 - o Cadre réglementaire
- Connaître la politique qualité et sécurité des soins de
l'établissement
 - o Concept de qualité et de sécurité : roue de Deming, cycle de la
qualité, management de la qualité à l'hôpital
 - o Instances de l'établissement
 - o Les référents et leurs rôles
- S'engager dans une approche qualité
 - o Repérage de la non qualité
 - o Le travail d'équipe
 - o Les postures de la démarche qualité
- Aborder les dispositifs permettant de déployer une culture
qualité et sécurité
 - o Revue Morbi-Mortalité (RMM)
 - o Comité de Retour d'EXpérience (Crex)
 - o Evénements Indésirables (EI)
 - o Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)
 - o Audit - Plaintes, réclamations
- Comprendre l'évaluation externe du niveau de qualité de
l'établissement (champ sanitaire et médico-social)
 - o Certification HAS
 - o Certifications autres (ISO- entreprises...)

METHODES MOBILISEES :

- **Modalités pédagogiques :** Quizz / brainstorming / retour
d'expérience et échange de pratique
- **Outils :** supports papier, paperboard, écran tactile
- **Formatrice :** Mme Laëticia CHECHIN
Responsable qualité sur le CH de Sarlat

MODALITES D'EVALUATION :

- Questionnaire d'auto positionnement en début et fin de
formation

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez
pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE
c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

DEVELOPPER

UNE CULTURE QUALITE ET SECURITE DES SOINS

1. Est-ce un choix de votre part de suivre cette formation ?.....
2. Avez-vous participé à des groupes de travail, instances...concernant la qualité et la sécurité des soins ?

Oui ☐ non ☐
lequel ?

Vos attentes :

3. Quel est votre objectif en suivant cette formation ?

- Acquérir de nouvelles connaissances ☐
- Apprendre à repérer des situations à améliorer ☐
- Apprendre à développer une posture de l'erreur positive ☐
- Autre :

.....
.....

4. Avez-vous déjà été confronté à une situation de non qualité ?

Expliquez en quelques phrases

.....
.....

5. Autres thématiques que vous souhaitez aborder lors de cette formation :

.....
.....

FORMATION POUR LES ASHQ HORS SOINS NOUVEAUX ARRIVANTS – NON FORMES

Public visé :

- ASHQ hors soins et sans formation

Prérequis :

- Pas de prérequis

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- Durée : 14 heures soit 2 jours
- Dates :
G1 : 9 et 16 mars 2026
G2 : 8 et 15 juin 2026
G3 : 16 et 23 novembre 2026
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 10 personnes
- Inscriptions :
G1 : avant le 19 janvier 2026
G2 : avant le 20 avril 2026
G3 : avant le 7 septembre 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable pour la formation d'un agent : 230 €

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – référent Handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes
avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY
Stéphane
cfps@ch-sarlat.fr

Chiffres clés 2025

1 session réalisée – 4 agents formés
Taux de réussite sur l'atteinte des objectifs
énoncés : 100 %

SCORE NPS : 75
(Net Promoter Score sur 100 : évaluation de la
satisfaction des stagiaires)

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation de :

- Connaître et appliquer les précautions standards et complémentaires, les procédures d'entretien des locaux
- Comprendre sa place dans le fonctionnement de l'établissement
- Acquérir des notions de qualité et gestion des risques

COMPETENCE VISEE :

- Prévenir le risque infectieux par l'intégration des protocoles et procédures en cours au sein de l'établissement

PROGRAMME ou CONTENU :

- Comprendre l'importance de l'entretien des locaux
 - o Place dans la prévention des infections associées aux soins
 - o Classification des locaux selon le risque infectieux
- Connaître les techniques d'entretien des locaux et les procédures internes
 - o Connaissance des différents produits d'entretien, indications, mode d'utilisation, technique d'entretien et traçabilité
 - o Procédures internes à l'établissement
- Connaître les précautions standard et complémentaires
 - o Conduite à tenir en cas d'Accident par Exposition au Sang (AES)
 - o Savoir adapter les mesures à prendre au type d'isolement prescrit
 - o Procédures interne à l'établissement
- Acquérir des notions sur le fonctionnement hospitalier, la qualité et la gestion des risques dans une structure hospitalière
 - o La notion de fonction publique, les acteurs de la fonction publique, situer son métier dans l'organisation fonctionnelle de l'établissement
 - o La gestion des procédures internes, les événements indésirables, l'utilisation d'APTA, la traçabilité
- Avoir des connaissances en matière d'alimentation, d'hygiène en office alimentaire et de tri des déchets
 - o Les régimes alimentaires, les textures selon le contexte de la personne
 - o Visite du banaliseuse : comprendre son fonctionnement
 - o Le circuit alimentaire, La sécurité alimentaire dans les unités de soins, la prévention des Toxi-Infections Alimentaires Collectives (TIACS)

METHODES MOBILISEES :

- Modalités pédagogiques : apports théoriques, ateliers pratiques, visite du local Banaliseuse, jeu de cartes
- Outils : support papier, PowerPoint, jeu de carte
- Formatrices :
Mme Marianne LANGLOIS - Infirmière Equipe Opérationnelle en Hygiène
- Mme Samanta BELGUEIL – Aide-soignante référente en hygiène
Mme Christine DANGREMONT-Mme SOPHIE DELABRE
Infirmières de la santé au travail
Mme Laetitia PASCALET – Diététicienne
- Mme Laetitia CHECHIN – Responsable Qualité

MODALITES D'EVALUATION :

- Questionnaire d'auto positionnement par thème de formation
- Evaluation à partir d'une grille pour les ateliers pratiques

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

FORMATION POUR LES ASHQ HORS SOINS

NOUVEAUX ARRIVANTS – NON FORMES

1. Avez-vous déjà suivi une formation depuis votre arrivée dans l'établissement ?

oui ☐ non ☐

2. Si oui, Laquelle ?

.....

Vos attentes :

3. Quels points souhaitez-vous voir développer au cours de cette formation ?

- La prévention des infections associées aux soins ☐
- Les précautions standard et complémentaires ☐
- Les techniques d'entretien de bio nettoyage ☐
- Le fonctionnement d'un hôpital ☐
- La qualité et la gestion des risques ☐
- L'hygiène et la sécurité alimentaire ☐
- Autre :

.....

.....

4. Quelles difficultés rencontrez-vous dans votre pratique ?

.....

.....

5. Avez-vous des propositions d'ateliers pratiques à réaliser lors de cette formation ?

.....

.....

6. Autres thématiques que vous souhaitez aborder lors de cette formation :

.....

.....

GESTES ET SOINS D'URGENCE POUR LES NON SOIGNANTS

Public visé :

- Toute personne non soignante
- Avoir une tenue adaptée pour réaliser des gestes de réanimation au sol

Prérequis :

- pas de prérequis nécessaires

Lieu : Centre de formation - CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- **Durée :** 7heures soit 1 jour
- **Dates :**
G1 : 12 mars 2026 - G2 : 18 juin 2026
G3 : 7 octobre 2026
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 5 à maximum 7 personnes
- **Inscriptions :**
Groupe 1 jusqu'au 28 janvier 2026
Groupe 2 jusqu'au 20 avril 2026
Groupe 3 jusqu'au 14 septembre 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 115 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 130 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 110€

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – Référent Handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY Stéphane
cfps@ch-sarlat.fr

Chiffres clés 2025

1 session - 6 agents formés
Taux de réussite sur l'atteinte des objectifs énoncés : 100 %
SCORE NPS : 100
(Net Promoter Score sur 100 : évaluation de la satisfaction des stagiaires)

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation de :

- Savoir réagir et d'agir de manière adéquate devant une situation d'urgence en attendant l'arrivée des secours

COMPETENCE VISEE :

- Prendre en charge des urgences vitales, potentielles et participer à la prévention des risques collectifs

PROGRAMME ou CONTENU :

- Savoir alerter, transmettre les informations et suivre les conseils donnés
 - o Les numéros d'urgence et le message d'alerte
- Savoir reconnaître une urgence vitale et une urgence potentielle
- Être capable d'apporter son assistance lors d'une situation d'urgence
 - o La protection et le dégagement d'urgence
 - o L'obstruction des voies aériennes et l'application des gestes adaptés
 - o L'inconscient en ventilation spontanée
 - o L'arrêt cardiorespiratoire : savoir l'identifier et réaliser une réanimation
 - o Les hémorragies externes et les gestes utiles
 - o Les brûlures et les signes de gravité

METHODES MOBILISEES :

- **Modalités pédagogiques :** Ateliers de mise en situation, Pratique des principaux gestes sur mannequin,
- **Outils :** supports papier, livret de formation, paperboard, mannequins adulte
- **Formateurs :** Mme BORIE Laurence Infirmière
Formatrice AFGSU2
M. JANOT Benoit – Ambulancier
Formateur PSC1

MODALITES D'EVALUATION :

- Questionnaire d'auto positionnement en début et fin de formation
- Atelier pratique et quizz individuel d'évaluation de fin de formation

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

GESTES ET SOINS D'URGENCE POUR LES NON SOIGNANTS

1. Avez-vous déjà suivi une formation aux gestes d'urgences ?

Oui ☐ non ☐

2. Si oui, depuis combien de temps ?

- De 1 à 2 ans ☐ - ☐ Entre 3 et 5 ans ☐
- Plus de 5 ans ☐

3. Avez-vous déjà dû faire face à une (ou plusieurs) situation d'urgence ?

Oui ☐ non ☐

Laquelle (ou lesquelles)

.....

.....

.....

Vos attentes :

4. Quel est votre objectif en suivant cette formation ?

- Savoir analyser la situation d'urgence ☐
- Comment réaliser des gestes d'urgence ☐
- Savoir alerter et transmettre les informations ☐
- Autre :

5. Vous êtes-vous déjà senti démuni ou en difficultés face à une situation d'urgence ? Expliquez en quelques mots :

.....

.....

.....

6. Quels points souhaitez-vous voir développer au cours de la formation ?

.....

.....

.....

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN FIN DE VIE ET LEUR ENTOURAGE (Formation spécifique pour les non soignants)

Public visé :

- Toute personne non soignante

Prérequis :

- Pas de prérequis nécessaires

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- **Durée :** 7 heures soit 1 jour
- **Date :** 18 mai 2026
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 12 personnes
- Inscriptions jusqu'au 9 mars 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 115 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 130 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 110 €

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – référent
Handicap

c-turenne@ch-sarlat.fr

05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes
avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY
Stéphane

cfps@ch-sarlat.fr

Chiffres clés 2023
1 session - 7 agents formés

100% de satisfaction

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation de :

- Appréhender la culture palliative pour toute personne non soignante

COMPETENCE VISEE :

- Resituer le non soignant dans la prise en soins globale du patient (professionnel, famille, accompagnant)

PROGRAMME ou CONTENU :

- Aborder les soins palliatifs :
 - o Historique du mouvement, la démarche palliative
 - o Les textes législatifs
- Comprendre la prise en soins des personnes en fin de vie dans leur contexte familial, social et culturel
 - o Eléments de prise en soins spécifique fin de vie
 - o Les rites et cultures
- Situer le rôle et la place des personnels non soignants
 - o Place de chacun autour du patient
- Comment soutenir les proches et identifier leurs besoins
 - o La souffrance du patient et des proches
 - o Communication verbale et non verbale
 - o Les mécanismes de défense mis en place

METHODES MOBILISEES :

- **Modalités pédagogiques :** Brainstorming, Apports théoriques avec remise livret, Analyse de cas cliniques, échanges, Vidéos
- **Outils :** supports papier, paperboard, écran numérique tactile
- **Formatrice :** Mme JANVIER-PINOL Céline
Infirmière EMASP
DIU soins palliatifs – DU éthique soignante

MODALITES D'EVALUATION :

- Questionnaire d'auto positionnement en début et fin de formation

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN FIN DE VIE ET LEUR ENTOURAGE

Vos attentes :

1. Qu'est-ce qui vous plait ou vous donne satisfaction dans le sujet que nous allons aborder ?

.....

.....

.....

.....

2. Qu'est-ce qui embarrasse, vous limite, vous contraint ?

.....

.....

.....

.....

3. Avec quoi seriez-vous satisfait de repartir, que voulez-vous gagner avec la formation ?

.....

.....

.....

.....

4. Quelle est votre visée, vos objectifs dans cette formation :

.....

.....

.....

.....

LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

Public visé :

- Infirmiers et aides-soignants de tous les secteurs de soins

Prérequis :

- Pas de prérequis nécessaires

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- **Durée :** 14heures soit 2 jours
- **Dates :**
Groupe 1 : 26 et 27 février 2026
Groupe 2 : 12 et 13 novembre 2026
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 15 personnes
- Inscriptions
Groupe 1 jusqu'au 5 janvier 2026
Groupe 2 jusqu'au 21 septembre 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 230€
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 260 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 220 €

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – Référent Handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY Stéphane
cfps@ch-sarlat.fr

NOUVELLE FORMATION
EN 2025

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation :

- D'avoir acquis les connaissances dans l'évaluation et la prise en charge de la douleur des patients/résidents de son unité

COMPETENCE VISEE :

- Savoir identifier la douleur afin d'en adapter la prise en charge

PROGRAMME ou CONTENU :

- Approfondir les connaissances sur la douleur
 - o Anatomie-physiologie
 - o Processus de la douleur
 - o Traitements médicamenteux (les différents paliers)
 - o Traitements non médicamenteux
- Savoir évaluer une douleur
 - o Travail à partir de cas concret (vidéo)
 - o Les différentes échelles
- Connaître les outils à disposition sur les différents établissements
- Réalisation de la traçabilité de l'évaluation de la douleur

METHODES MOBILISEES :

- **Modalités pédagogiques :** supports de cours papier, PowerPoint, cas cliniques, apports théoriques, vidéo, supports à disposition dans la zone partage, jeu de l'oie
- **Outils :** supports papier, tableau blanc, écran numérique tactile

Formatrice : Mme NICOLAS Séverine

Infirmière – ressource douleur sur le CH de SARLAT
DU Evaluation et prise en charge de la douleur

MODALITES D'EVALUATION :

- Questionnaire d'auto positionnement en début et fin de formation
- Quizz tout au long de la formation

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

1. Depuis quand exercez-vous votre fonction ?.....
2. Avez-vous déjà suivi une formation en lien avec la prise en charge de la douleur ?

oui ☐ non ☐

Si oui laquelle ou lesquelles :

.....

Vos attentes :

3. Quel est votre objectif en suivant cette formation ?

- Actualiser vos connaissances ☐
- Evaluer la douleur d'un patient ☐
- Réaliser la traçabilité de l'évaluation de la douleur ☐
- Utiliser les outils à disposition au sein de l'établissement ☐
- Autre :

4. Quelles principales difficultés rencontrez-vous dans la prise en charge de la douleur dans votre unité ?.....

5. Quels sont vos questionnements récurrents sur la prise en charge de la douleur ?

.....
.....

6. Quels points souhaitez-vous voir développer au cours de la formation ?

- L'évaluation de la douleur et sa traçabilité ☐
- La prise en charge médicamenteuse de la douleur ☐
- La prise en charge non médicamenteuse de la douleur ☐
- Autre :

LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR POUR LES AGENTS DE PSYCHIATRIE

Public visé :

- Infirmiers et aides-soignants du secteur de psychiatrie

Pré-requis :

- Avoir suivi la formation « Prise en charge de la douleur »

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- Durée : 2 heures de 14h30 à 16h30
- Dates : 24 novembre 2026
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 15 personnes
- Inscriptions jusqu'au 21 septembre 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 32 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 35 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 29 €

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – Référent
Handicap

c-turenne@ch-sarlat.fr

05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes
avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY
Stéphane

cfps@ch-sarlat.fr

NOUVELLE FORMATION
EN 2025

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation :

- D'avoir acquis les connaissances permettant la prise en charge spécifique de la douleur en psychiatrie.

COMPETENCE VISEE :

- Connaître et savoir utiliser les grilles d'évaluation de la douleur en psychiatrie

PROGRAMME ou CONTENU :

- Savoir identifier l'impact psychologique de la douleur tel que :
 - o Angoisse
 - o Dépression
- Connaître les outils d'évaluation des douleurs psychogènes
- Réalisation de la traçabilité de l'évaluation de la douleur, de la douleur psychogène

METHODES MOBILISEES :

- Modalités pédagogiques : supports de cours papier, PowerPoint, apports théoriques et exercices pratiques
- Outils : supports papier, tableau blanc, écran numérique tactile

Formatrice : Mme NICOLAS Séverine

Infirmière – ressource douleur sur le CH de SARLAT
D.U. Evaluation et prise en charge de la douleur

MODALITES D'EVALUATION :

- Evaluation des acquis à partir d'un cas concret

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier,
n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme
TURENNE c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

REMISE A JOUR DE VOS CONNAISSANCES DANS LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR POUR LES AGENTS DE PSYCHIATRIE

1. Quelle est votre fonction et depuis quand l'exercez-vous votre fonction?

.....

2. Avez-vous suivi la formation de « La prise en charge de la Douleur » récemment ?.....

oui

☐

non

☐

si oui depuis combien de temps :

.....

.....

Vos attentes :

3. Quel est votre objectif en suivant cette formation ?

- Actualiser vos connaissances ☐
- Evaluer la douleur d'un patient ☐
- Réaliser la traçabilité de l'évaluation de la douleur ☐
- Utiliser les outils à disposition au sein de l'établissement ☐
- Travailler sur la posture de référent ☐
- Autre :

4. Quelles principales difficultés rencontrez-vous dans l'évaluation de la douleur dans votre unité ?.....

.....

5. Quels sont vos questionnements récurrents sur la prise en charge de la douleur ?

.....

.....

6. Quels points souhaitez-vous voir développer au cours de la formation ?

- L'évaluation de la douleur et sa traçabilité ☐
- Les échelles d'évaluation de la douleur ☐
- Les différentes composantes de la douleur ☐
- Autre :

LES BONNES PRATIQUES D'UN ASHQ DANS LES SOINS
(Formation spécifique pour les ASHQ en poste de Faisant Fonction d'AS en EHPAD)

Public visé :

- ASHQ prenant un poste ou en poste de Faisant Fonction d'AS en EHPAD

Prérequis :

- Pas de prérequis nécessaires

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- Durée : 56 heures soit 8 jours
- Dates :
 - 24 et 25 février 2026
 - 25 et 26 mars 2026
 - 29 et 30 avril 2026
 - 21 mai 2026
 - 1^{er} juin 2026
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 12 personnes
- Inscriptions jusqu'au 24 novembre 2025

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 920 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 1040 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 880 €

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – Référent Handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY Stéphane
cfps@ch-sarlat.fr

Chiffres clés 2025

1 session réalisée - 8 agents formés
Taux de réussite sur l'atteinte des objectifs énoncés : 100%
SCORE NPS : 87,5
(Net Promoter Score sur 100 : évaluation de la satisfaction des stagiaires)

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation de :

- 1/ Adapter son accompagnement dans les actes de la vie quotidienne à la personne âgée prise en soins tant sur le plan technique que relationnel
- 2/ Travailler en collaboration avec l'ensemble des soignants sous la responsabilité du cadre de l'unité en connaissant les limites de sa fonction

COMPETENCE VISEE :

- Optimisation des savoirs et des pratiques pour les personnes non diplômées intervenant auprès de personnes âgées

PROGRAMME ou CONTENU :

- 1/ Acquérir des connaissances sur les spécificités et fragilités de la personne âgée :
 - o Vieillesse physiologique et psychologique : représentations sur la personne âgée, la personne âgée présentant des troubles cognitifs, Lien social, place des aidants, Respect et droits de la personne âgée
- 1/ Posséder les connaissances de base indispensables pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée, sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants
 - o Bases en hygiène, ergonomie, les risques (escarres, chute...)
- 1/ Savoir adapter sa communication selon la situation : Troubles cognitifs, handicap, éthique, fin de vie, (résident, famille, équipe)
- 1/ Réaliser des prises en soins en utilisant les techniques et approches relationnelles adaptées
- 1/ Développer ses capacités d'observation dans le soin
- 2/ Savoir adapter sa posture professionnelle : discrétion et secret professionnel
- 2/ Aborder la notion de qualité et gestion des risques, certification
- 2/ Contribuer à l'élaboration du Projet d'Accompagnement Personnalisé en étant en capacité de recueillir les informations nécessaires à la prise en soins et de les tracer

METHODES MOBILISEES :

- Modalités pédagogiques : supports de cours papier, PowerPoint, ateliers pratiques, analyses de situations de soins, quizz
- Outils : écrans interactifs, supports papier, mannequins
- Formateurs : Aides-Soignants et infirmiers EHPAD CH de Sarlat
Mme Marie-Christine MICHEL Cadre De Santé
DU de gérontologie – DU d'hygiène
Mme FERRANDO Virginie FF Cadre de Santé

MODALITES D'EVALUATION :

- Questionnaire et/ou quizz individuel par objectifs opérationnel
- Grille d'observation des soins réalisés

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent Handicap Mme TURENNE c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

LES BONNES PRATIQUES D'UN ASHQ DANS LES SOINS

1. Est-ce un choix de votre part d'exercer dans les soins ?.....
2. Depuis combien de temps exercez-vous ?.....
3. Participez-vous à des groupes de travail au sein de votre unité ?

oui ☐ non ☐

Lequel ou Lesquels ?

4. Avez-vous un projet d'évolution professionnelle ?.....

Vos attentes :

1. Quel est votre objectif en suivant cette formation ?
 - Acquérir des connaissances sur les spécificités et fragilités
de la personne âgée ☐
 - Contribuer à l'élaboration d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé ☐
 - Réaliser des soins dans le respect des bonnes pratiques ☐
 - Apprendre à développer vos capacités relationnelles, d'observation ☐
 - Connaitre les limites de votre fonction ☐
 - Autre :
.....
.....
.....
.....
2. Quelles principales difficultés avez-vous déjà rencontré lors de prises en soins de
résidents ?
.....
.....
.....
.....

LES DROITS DU PATIENT

Public visé :

- Tout soignant

Prérequis :

- Pas de prérequis nécessaire

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- **Durée :** 14 heures soit 2 jours
- **Dates :**
Groupe 1 : 21 avril et 6 mai 2026
Groupe 2 : 3 et 17 novembre 2026
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 12 personnes

Inscriptions G1 : jusqu'au 2 mars 2026
G2 : jusqu'au 7 septembre 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements faisant partie du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 230 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 260 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 220€

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – référent Handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes avant la formation joints à ce document

Les 2 documents sont à envoyer par mail à :
Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY Stéphane
cfps@ch-sarlat.fr

Chiffres clés 2025

1 session - 11 personnes formées
Taux de réussite sur l'atteinte des objectifs énoncés : 100 %
SCORE NPS : 80
(Net Promoter Score sur 100 : évaluation de la satisfaction des stagiaires)

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation :

- D'optimiser l'application des droits des patients et résidents dans les pratiques professionnelles quotidiennes
- De savoir intégrer la place et le rôle des usagers dans ses pratiques

COMPETENCE VISEE :

- Connaître et appliquer la réglementation en matière de droits du patient.

PROGRAMME ou CONTENU :

- Mieux identifier les droits des patients et résidents
 - Texte législatif, la personne de confiance, les directives anticipées
 - Les consentements
 - Les droits fondamentaux du patient et du résident
 - Droits et devoirs du patient et du résident
 - La dimension éthique
- Mieux associer les patients/résidents aux soins
 - L'engagement du patient et sa place dans les soins...
 - Le rôle des représentants des usagers
 - La Commission Des Usagers (CDU)
- Mieux appréhender les populations spécifiques
 - Mineur, majeur protégé, personnes vulnérables
- Dégager les obligations des professionnels de santé
 - La responsabilité du soignant
 - Les référents du CH selon les thèmes abordés et leur fonctionnement

METHODES MOBILISEES :

- **Modalités pédagogiques :** analyses de situations soit apportées par le groupe ou situations fictives, débriefing en groupe, apports de connaissances, jeux, exercices en groupe ou individuel
- **Outils :** supports papier, paperboard, écrans interactifs,
- **Formateurs :** Mme ROCHER Marie-Christine – CSS
M. SEVE Jean et Mme MARC Michelle
Représentants des usagers de l'établissement

MODALITES D'EVALUATION :

- Quizz individuel de début et de fin de formation

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE
c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

LES DROITS DU PATIENT

Votre profil :

1. Quelle est votre fonction ?.....
2. Depuis quand l'exercez-vous ?.....
3. Avez-vous une mission particulière au sein de votre unité ? (référent, tuteur...)
.....
4. Quel est votre degré de connaissances en matière de droits du patient ?
Bon ☐ Moyen ☐ Faible ☐
5. Quel est votre secteur d'activité ?
.....

Vos attentes :

6. Quels points souhaitez-vous voir développer au cours de la formation ?
 - Les droits fondamentaux du patient/résident ☐
 - La législation concernant les droits du patient/résident ☐
 - Les obligations du professionnel concernant les droits du patient/résident ☐
 - Les documents utilisés au sein de l'établissement ☐
 - La place et le rôle des représentants des usagers ☐
 - Autre :
.....
.....
7. Quelles principales difficultés rencontrez-vous pour respecter le droit du patient lors de sa prise en soins ?
.....
.....

LES NOUVELLES COMPETENCES DES AIDES-SOIGNANTS : ACTUALISATION DES CONNAISSANCES

Public visé :

- Aides-soignants formés avant 2021

Prérequis :

- Pas de prérequis nécessaires

Lieu :

Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- Durée : 21 heures soit 3 jours
- Dates :

Groupe 1 : 3 et 4 février + 24 mars 2026

Groupe 2 : 19 et 20 mai + 23 juin 2026

Groupe 3 : 22 et 23 septembre + 15 octobre 2026

Groupe 4 : 5 et 6 novembre + 15 décembre 2026

- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 12 personnes

Inscriptions :

Pour le groupe 1 jusqu'au 29 novembre 25

Pour le groupe 2 jusqu'au 24 mars 2025

Pour le groupe 3 jusqu'au 17 juin 2025

Pour le groupe 4 jusqu'au 13 septembre 25

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 345€
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 390€
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 330€

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – référent Handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes avant la formation joints à ce document

Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY Stéphane
cfps@ch-sarlat.fr

Chiffres clés 2025

2 sessions – 21 personnes formées
Taux de réussite sur l'atteinte des objectifs énoncés : 96 %
SCORE NPS : 71
(Net Promoter Score sur 100 : évaluation de la satisfaction des stagiaires)

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Etre capable en fin de formation de :

- Adapter sa pratique professionnelle au regard des attendus du nouveau diplôme aide-soignant (référentiel d'activité)
- Appréhender l'évolution de la profession et intégrer les principes réglementaires du nouvel exercice professionnel de l'aide-soignant : référentiel de formation, de compétences

COMPETENCE VISEE :

- Actualiser les compétences des aides-soignants formés avant 2021 (soins et connaissances théoriques)

PROGRAMME ou CONTENU :

- **MODULE A** : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins.
 - o Mesure qualitative et quantitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne
 - o Effectuer les nouveaux soins réalisables par les aides-soignants définis dans leur référentiel d'activités ; en assurer leur traçabilité : aspiration, oxygénothérapie, aérosol non médicamenteux, glycémie capillaire...
 - o Alerte et mise en œuvre d'actions dans la limite du champ de compétences de l'aide-soignant
- **MODULE B** : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigue, évaluer et réajuster
 - o Arrêté du 10 juin 2021
 - o Comprendre le raisonnement clinique
 - o Travail sur des situations aiguës avec une collaboration IDE et AS
 - o Évaluer la qualité du soin réalisé
- **MODULE C** : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de préventions adéquates
 - o Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles, transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une collaboration pluri professionnelle
 - o Repérer les situations à risque : dénutrition, escarre, chute, douleur, suicidaire, maltraitance...

METHODES MOBILISEES :

- Modalités pédagogiques : apports théoriques, ateliers pratiques par simulation procédurale, simulation en santé
- Outils : supports papier, paperboard, écran numérique tactile, mannequin de simulation,
Formatrices : Mme Oréline WOJNOWIEZ infirmière
Mme Karine GRIGOLETTO et Mme Catherine TURENNE
Cadres de santé –anciennes formatrices IFAS

MODALITES D'EVALUATION :

- Evaluation de chaque module par étude de situation et/ou pratique simulée
- Évaluation à partir d'études de situations

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

LES NOUVELLES COMPETENCES DES AIDES-SOIGNANTS :
ACTUALISATION DES CONNAISSANCES

1. Depuis combien de temps êtes-vous diplômé aide-soignant ?

- De 3 à 5 ans ☐
- Entre 5 et 10 ans ☐
- Plus de 10 ans ☐

2. Avez-vous déjà observé ou réalisé l'un des nouveaux actes réalisables par un aide-soignant ?

Oui ☐ non ☐

Si oui lequel ou lesquels :

.....

.....

Vos attentes :

3. Quel est votre objectif en suivant cette formation ?

- Être apte à effectuer les nouveaux gestes réalisables par un aide-soignant en respectant les bonnes pratiques ☐
- Connaître et comprendre le cadre juridique de l'exercice professionnel de l'aide-soignant ☐
- Comprendre les notions de compétence, compétence individuelle et collective ☐
- Comprendre le raisonnement clinique ☐
- Savoir mettre en lien le raisonnement clinique et les nouveaux actes aides-soignants ☐
- Appréhender les enjeux de la démarche qualité en structure de santé ☐
- Autre :

.....

.....

.....

.....

LES TRANSMISSIONS CIBLEES EN EHPAD – SMR - PSYCHIATRIE

Public visé :

- Infirmiers et aides-soignants

Prérequis :

- Travailler en EHPAD, en SMR ou en service de psychiatrie

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- Durée : 7 heures soit 1 jour
- Date : 2 avril 2026
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 12 personnes
- Inscriptions jusqu'au 2 février 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 115 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 130 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 110 €

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – référent Handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :
Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY Stéphane
cfps@ch-sarlat.fr

Chiffres clés 2025
1 session - 8 agents formés
Taux de réussite sur l'atteinte des objectifs énoncés : 100%
SCORE NPS : 87.5
(Net Promotor Score sur 100 : évaluation de la satisfaction des stagiaires)

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation de :

- Assurer la continuité des soins réalisés au travers de transmissions ciblées précises et pertinentes

COMPETENCE VISEE :

- Optimiser les transmissions écrites et orales afin d'assurer la qualité et la sécurité des soins

PROGRAMME ou CONTENU :

- Etablir un lien entre le projet de soins ou de vie du patient/résident et la transmission ciblée
 - o Retours d'expériences
- Utiliser les transmissions ciblées pour rendre plus opérationnel les transmissions orales
 - o Exercices de simulation de transmissions écrites/orale
- Comprendre la méthodologie des transmissions ciblées :
 - o Notion de problème détecté (cible) jusqu'à sa résolution
 - o Importance du suivi de la cible
 - o Nécessité de noter le résultat et de fermeture d'une cible
 - o Rappels du cadre réglementaire autour de la tenue du dossier patient
- Savoir optimiser la rédaction des transmissions ciblées
 - o Exercices d'écriture à partir d'exercices, de dossiers fictifs
- Accompagnement à la synthétisation des informations

METHODES MOBILISEES :

- Modalités pédagogiques : supports de cours, jeux de rôle, exercices, réalisation de transmissions,
- Outils : supports papier, paperboard, écran numérique

Formatrices : Mme TURENNE Catherine – CDS
Master Analyse du travail et développement des compétences
Mme GRIGOLETTO Karine – FFCDS
Masters Ingénierie de la santé mention gestion des risques en santé et sciences humaines et sociales mention Sciences de l'éducation

MODALITES D'EVALUATION :

- Quizz individuel de fin de formation
- Évaluation des acquis lors des exercices

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

TRANSMISSIONS CIBLEES EN EHPAD-SMR-PSYCHIATRIE

1. Quel est votre degré de connaissances en matière de transmissions ciblées ?

Bon ☐

Moyen ☐

Faible ☐

2. Quelle(s) principale(s) difficulté(s) rencontrez-vous lors de la réalisation d'une transmission ciblée ?

.....

.....

.....

.....

Vos attentes :

1. Quels points souhaitez-vous voir développer au cours de la formation ?

- Travailler sur le lien entre le projet de vie ou de soin du résident/patient et la transmission ☐
- Comprendre la méthodologie de la transmission ciblée ☐
- Connaitre son rôle et sa place dans la transmission ciblée ☐
- Savoir optimiser la rédaction des transmissions ciblées ☐
- Autre :

.....

.....

.....

.....

LES TRANSMISSIONS CIBLEES EN MCO –SERVICE DES URGENCES

Public visé :

- Infirmiers et aides-soignants

Prérequis :

- Travailler en Médecine-Chirurgie ou au service des urgences

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- Durée : 7 heures soit 1 jour
- Date : 16 juin 2026
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 12 personnes
- Inscriptions jusqu'au 4 mai 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 115 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 130 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 110 €

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – référent Handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :
Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY Stéphane
cfps@ch-sarlat.fr

Chiffres clés 2025
1 session - 8 agents formés
Taux de réussite sur l'atteinte des objectifs énoncés : 100%
SCORE NPS : 87.5
(Net Promotor Score sur 100 : évaluation de la satisfaction des stagiaires)

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation de :

- Assurer la continuité des soins réalisés au travers de transmissions ciblées précises et pertinentes

COMPETENCE VISEE :

- Optimiser les transmissions écrites et orales afin d'assurer la qualité et la sécurité des soins

PROGRAMME ou CONTENU :

- Etablir un lien entre l'analyse d'une situation et la transmission ciblée
 - o Jeux à partir de situations fictives
- Comprendre la méthodologie des transmissions ciblées :
 - o Notion de problème détecté (cible) jusqu'à sa résolution
 - o Importance du suivi de la cible
 - o Nécessité de noter le résultat et de fermeture d'une cible
 - o Rappels du cadre réglementaire autour de la tenue du dossier patient
- Mesurer l'importance des transmissions dans la continuité des soins interservices
 - o Retours d'expériences
 - o Exercices de macro cibles
- Savoir optimiser la rédaction des transmissions ciblées
 - o Exercices d'écriture à partir d'exercices, de dossiers fictifs
- Accompagnement à la synthétisation des informations

METHODES MOBILISEES :

- Modalités pédagogiques : supports de cours, jeux de rôle, exercices, réalisation de transmissions,
- Outils : supports papier, paperboard, écran numérique

Formatrices : Mme TURENNE Catherine – CDS
Master Analyse du travail et développement des compétences
Mme GRIGOLETTO Karine – FFCDS
Masters Ingénierie de la santé mention gestion des risques en santé et sciences humaines et sociales mention Sciences de l'éducation

MODALITES D'EVALUATION :

- Quizz individuel de fin de formation
- Évaluation des acquis lors des exercices

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

TRANSMISSIONS CIBLEES EN MCO - SERVICE DES URGENCES

1. Quel est votre degré de connaissances en matière de transmissions ciblées ?

Bon ☐

Moyen ☐

Faible ☐

2. Quelle(s) principale(s) difficulté(s) rencontrez-vous lors de la réalisation d'une transmission ciblée ?

.....

.....

.....

.....

Vos attentes :

1. Quels points souhaitez-vous voir développer au cours de la formation ?

- Travailler sur le lien entre l'analyse d'une situation et la transmission ☐
- Comprendre la méthodologie de la transmission ciblée ☐
- Mesurer l'importance des transmissions ciblées dans la continuité
des soins interservices ☐
- Savoir optimiser la rédaction des transmissions ciblées ☐
- Autre :

.....

.....

.....

.....

LE TOUCHER-MASSAGE DANS LE TRAITEMENT DE LA DOULEUR

Public visé :

- Toute personne travaillant auprès d'une personne prise en soins

Prérequis :

- Avoir suivi la formation « prise en charge de la douleur »

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- **Durée :** 14 heures soit 2 jours
- **Dates :**
Groupe 1 : 21 et 22 mai 2026
Groupe 2 : 19 et 20 novembre 2026
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 10 personnes
- Inscriptions :
Groupe 1 jusqu'au 16 mars 2026
Groupe 2 jusqu'au 14 septembre 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 230 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 260 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 220 €

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique –réfèrent Handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY Stéphane
cfps@ch-sarlat.fr

Chiffres clés 2025

1 session - 7 agents formés
Taux de réussite sur l'atteinte des objectifs énoncés : 100 %
SCORE NPS : 71.4
(Net Promoter Score : évaluation de la satisfaction des stagiaires)

OBJECTIF DE LA FORMATION :

- Être capable en fin de formation de :
- Aborder la réalisation d'un toucher-massage personnalisé après l'analyse de la situation d'une personne et en assurer sa traçabilité

COMPETENCE VISEE :

- Intégrer des techniques de toucher massage dans les soins afin d'enrichir la relation de soin et de l'accompagnement

PROGRAMME ou CONTENU :

- Mobiliser les connaissances sur les différents types de douleur
- Faire ressentir au patient, la détente et le confort induit par le toucher-massage réalisé
 - o Effets physiologiques et psychologiques du toucher-massage
 - o Travail sur l'attitude sécurisante, la présence, l'écoute
- Aider le patient à mettre des mots, des émotions sur ce ressenti
- Découvrir les différents toucher-massages réalisables :
 - o La « technique » du toucher-massage
 - o La parole associée au toucher-massage
 - o Les gestes qui apaisent pour mieux gérer les émotions
 - o Le massage minute anti-stress
 - o Les différents massages favorisant la détente, l'apaisement
 - o Le toucher-pause
 - o Le temps de présence, d'écoute
- Les contre-indications
- La traçabilité du soin avec l'évaluation de la douleur avant et après soin

METHODES MOBILISEES :

- **Modalités pédagogiques :** démonstrations des gestes et mises en pratique de toucher-massages, exercices individuels et collectifs de lâcher prise, de mise en confiance, verbalisation des ressentis
- **Outils :** supports papier, outils accessibles en service : serviettes, draps, oreillers, crèmes, huiles de massage...
- **Formatrice :** Mme MARTINET Isis - Infirmière
Certificat de praticienne en toucher-massage
Méthode Joël SAVATOWSKI

MODALITES D'EVALUATION :

- Questionnaire d'auto positionnement en début et fin de formation

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

LE TOUCHER-MASSAGE

DANS LE TRAITEMENT DE LA DOULEUR

1. Avez-vous déjà suivi une formation sur le toucher-massage ?

oui ☐ non ☐

2. Avez-vous déjà réalisé des touchers-massages ?

oui ☐ non ☐

Vos attentes :

1. Quel est votre objectif en suivant cette formation ?

- Remettre à niveau mes connaissances ☐
- Approfondir ma pratique en matière de toucher-massage ☐
- Apprendre à tracer la réalisation du soin ☐
- Apprendre à réaliser un toucher-massage personnalisé ☐
- Autre :-----

2. Quelles prises en soins non médicamenteuses mettez-vous déjà en place ?

- Soin relationnel ☐
- Détournement de l'attention ☐
- Repositionnement du patient (lit-fauteuil) ☐
- Toucher-massage ☐
- Autre :-----

3. Quels points souhaitez-vous voir développer au cours de la formation ?

- Les différents types de douleur ☐
- La « technique » du toucher-massage ☐
- Les différents toucher-massage ☐
- L'adaptation de la communication, complément du soin ☐
- La gestion des émotions ☐
- La traçabilité du soin ☐
- Autre :-----

MISE EN OEUVRE DES PRECAUTIONS COMPLEMENTAIRES EN HYGIENE

Public visé :

- Médecin, cadre de santé, sage-femme, IDE, IBODE, MERM, Kinésithérapeute, Diététicienne, AS, AP

Prérequis :

- Pas de prérequis

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- Durée : 3 heures de 14 heures à 17 heures
- Dates :
G1 : 3 mars 2026
G2 : 2 juin 2026
G3 : 17 novembre 2026
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 10 personnes
- Inscriptions :
G1 avant le 12 janvier 2026
G2 : avant le 13 avril 2026
G3 : avant le 10 septembre 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 49 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 55.5 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 47 €

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique- référent Handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY Stéphane :
cfps@ch-sarlat.fr

Chiffres clés 2025

1 session - 8 agents formés
Taux de réussite sur l'atteinte des objectifs
énoncés : 87.5 %
SCORE NPS : 100
(Net Promoter Score sur 100 : évaluation de la
satisfaction des stagiaires)

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation :

- De savoir mettre en œuvre les précautions complémentaires prescrites

COMPETENCE VISEE :

- Prévenir le risque infectieux par l'intégration des protocoles et procédures hygiène en cours dans l'établissement

PROGRAMME ou CONTENU :

- Connaître les différents types de précautions complémentaires
 - o Contact
 - o Respiratoire
- Connaître afin d'appliquer les procédures internes concernant les précautions complémentaires
 - Protocoles
 - Fiches techniques
 - Lieu de rangement des documents (zone partage)
- Connaître l'organisation interne pour la délivrance des Equipements Protecteurs Individuels (EPI)
- Connaître et appliquer les bonnes pratiques d'utilisation des Equipements Protecteurs Individuels (EPI)
 - o Mise en place, retrait des différents masques (en particulier FFP2)
 - o Enfilage, retrait des gants
 - o ...

METHODES MOBILISEES :

- Modalités pédagogiques : apports théoriques, ateliers pratiques
- Outils : support papier, PowerPoint, Equipements Protecteurs Individuels (EPI), ordinateur
- Formatrice : Mme Marianne LANGLOIS
Infirmière Equipe Opérationnelle en Hygiène

MODALITES D'EVALUATION :

- Mises en situations pratiques avec choix de l'EPI nécessaire à la situation proposée
- QUIZZ de début et fin de formation (QUIZZBOX)

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

MISE EN ŒUVRE

DES PRECAUTIONS COMPLEMENTAIRES EN HYGIENE

1. Quel poste occupez-vous ?

2. Depuis combien de temps ?

3. Quel est l'intitulé de la dernière formation en hygiène que vous avez suivi ?

.....

Vos attentes :

1. Quels points souhaitez-vous voir développer au cours de la formation ?

- Connaissance des différents types de précaution complémentaires ☐

- Les procédures, protocoles, fiches techniques utilisés en interne ☐

- L'organisation interne pour la délivrance des EPI ☐

- La mise en pratique d'utilisation des EPI à partir de situations ☐

- Autre :-.....

.....

.....

PREVENTION ET BON USAGE DES ANTIBIOTIQUES DANS LE CADRE DE LA MAITRISE DE L'ANTIBIORESISTANCE

Public visé :

- Infirmiers des unités de soins

Prérequis :

- Pas de pré-requis

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- Durée : 7 heures soit 1 jour
- Dates :
GROUPE 1 : 19 mars 2026
GROUPE 2 : 8 octobre 2026
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 12 personnes
- Inscriptions
GROUPE 1 : jusqu'au 26 janvier 2026
GROUPE 2 : jusqu'au 3 août 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 57.5 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 65 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 55 €

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – référent Handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY Stéphane
cfps@ch-sarlat.fr

Chiffres clés 2024

1 session – 7 agents formés
Taux de réussite sur l'atteinte des objectifs énoncés : 100 %
SCORE NPS : 100
(Net Promoter Score sur 100 : évaluation de la satisfaction des stagiaires)

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation de :

- Comprendre la place de l'infirmier dans la prévention de l'antibiorésistance
- Sensibiliser au bon usage des antibiotiques

COMPETENCE VISEE :

- Prévenir le risque infectieux et connaître les règles de bon usage des antibiotiques.

PROGRAMME ou CONTENU :

- Construire une base commune de travail
 - o Les définitions des termes utilisés
 - o Épidémiologie
- Connaître et savoir spécifier les différents microorganismes
 - o Bactériologie
 - o Reconnaître les identifications principales
 - o Les modes de diffusion / transmissions des bactéries et leurs mesures préventives
 - o Mécanismes de résistance
- Savoir différencier les antibiotiques
 - o Administration continue ou discontinue
- Connaître et utiliser les molécules principales :
 - o Amoxicilline, cefazoline, fluoroquinolone
- Sensibiliser au concept « UNE SEULE SANTE » (ONE HEALTH)
 - o Approche globale : santé environnementale, animale et humaine

METHODES MOBILISEES :

- Modalités pédagogiques : apports théoriques, quizz, échanges dans le groupe, vidéos, cas cliniques
- Outils : support papier, PowerPoint, Quizz box

Formateurs :

- Dr Sébastien BOUTREUX Médecin Hygiéniste
- M. Arnaud LAPORTE
Infirmier Equipe Multidisciplinaire d'Antibiothérapie (EMA)
DU le bon usage des antibiotiques

MODALITES D'EVALUATION :

- QUIZZ en début et fin de formation (QUIZZBOX avec boîtier pour les réponses)

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent Handicap Mme TURENNE
c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

PREVENTION ET BON USAGE DES ANTIBIOTIQUES DANS LE
CADRE DE LA MAITRISE DE L'ANTIBIORESISTANCE

NOM :

PRENOM :

SERVICE :

1. Avez-vous une mission particulière de référent au sein de votre unité :

Oui ☐ non ☐

Si oui laquelle :

.....

2. Depuis combien de temps êtes-vous diplômé ?

- De 3 à 5 ans ☐
- Entre 5 et 10 ans ☐
- Plus de 10 ans ☐

Vos attentes :

3. Quel est votre objectif en suivant cette formation ?

- Construire une base commune de travail (définitions des termes utilisés) ☐
- Connaître et savoir spécifier les différents micro-organismes ☐
- Savoir différencier les antibiotiques ☐
- Connaître et utiliser les molécules principales ☐
- Etre sensibilisé au concept « une seule santé » (one health) ☐

4. Quels points souhaitez-vous voir développer au cours de la formation ?

.....

.....

.....

.....

PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES ETHIQUES DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Public visé :

- Tout professionnel du système de santé œuvrant en interdisciplinarité
- Etre d'accord pour un partage d'expérience au sein d'un groupe bienveillant et à l'écoute

Prérequis :

- Pas de prérequis

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- Durée : 21 heures soit 3 jours dont un à distance
- Dates : 17 et 18 septembre 2026 + 1 jour mars 2027
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 15 personnes
- Inscriptions jusqu'au 29 juin 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 345 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 390 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 330 €

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – référent Handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY Stéphane
cfps@ch-sarlat.fr

Chiffres clés 2024

1 session - 7 agents formés

Taux de réussite sur l'atteinte des objectifs
énoncés : 100 %

SCORE NPS : 100
(Net Promoter Score sur 100 : évaluation de la
satisfaction des stagiaires)

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation de :

- Comprendre la dimension éthique de chaque situation tout en reconnaissant le travail de l'autre

COMPETENCE VISEE :

- Apporter une réflexion constructive dans sa pratique professionnelle.

PROGRAMME ou CONTENU :

- Inscrire dans le champ de responsabilité des acteurs de santé une considération pour la dimension éthique et le questionnement critique du sens de leurs pratiques :
 - o Les principes de la réflexion éthique dans l'univers du soin
 - o Identification des situations complexes d'un point de vue éthique et approche critique des logiques qui les génèrent : valeurs, freins, contraintes économiques et sociales....
 - o Travail à partir d'une situation apportée par le groupe
- Accompagner chaque acteur de santé à la construction d'une réflexion éthique argumentée individuelle puis à la mise en œuvre d'un processus méthodique de concertation et de délibération interdisciplinaires :
 - o Méthodologie de construction d'une réflexion éthique argumentée
 - o Mise en œuvre d'un processus méthodique de concertation et de délibération collégiale
 - o Identification des ressources du territoire

METHODES MOBILISEES :

- Modalités pédagogiques : travaux de groupe, échanges et discussions ; apports théoriques
- Outils : tableau interactif, paper board, powerpoint
- Formatrice : Mme Catherine CAILLAUD
Cadre de santé – Master Soins éthique et santé
Option Philosophie

MODALITES D'EVALUATION :

- Questionnaire d'auto positionnement en début et fin de formation
- Synthèse des points clés en fin de formation

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE
c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES ETHIQUES DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Votre profil :

1. Travaillez- vous ?

- seul ☐
- à plusieurs ☐
- en équipe ☐

2. Avec qui collaborez-vous ?

.....
.....

3. Avez-vous déjà participé à une discussion autour d'une situation complexe qui vous a mis
ou a mis l'équipe en difficulté ?

oui ☐ non ☐

Si oui, pouvez-vous expliquer en quelques lignes le type de situation vécue

.....
.....

4. Quel sens a votre travail aujourd'hui pour vous ?

.....
.....

Vos attentes :

5. Pouvez-vous spécifier ce que vous attendez de cette formation ?

.....
.....

REPERAGE ET CONDUITE A TENIR FACE AUX VIOLENCES OU SUSPICIONS DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Public visé :

- Tout personnel paramédical et médical

Prérequis :

- Pas de prérequis nécessaires

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- Durée : 14 heures soit 2 jours
- Dates : 25 juin + 24 septembre 2026
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 12 personnes
- Inscriptions jusqu'au 27 avril 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 230 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 260 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 220 €

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – référent
Handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes
avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY
Stéphane
cfps@ch-sarlat.fr

Chiffres clés 2024

1 session – 11 agents formés
Taux de réussite sur l'atteinte des objectifs
énoncés : 96 %
SCORE NPS : 73
(Net Promoter Score sur 100 : évaluation de la
satisfaction des stagiaires)

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation de :

- Savoir repérer une victime de violence intrafamiliale et mettre en place une conduite adaptée

COMPETENCE VISEE :

- Reconnaître et accompagner les personnes victimes de violence

PROGRAMME ou CONTENU :

- Savoir repérer une situation de violence intrafamiliale
 - o Signaux d'alerte
 - o Arriver à poser la question de la violence intrafamiliale
- Savoir identifier les différents types de violence, les mécanismes, les cycles de violence
 - o Apports de connaissances sur les données épidémiologiques autour des violences intrafamiliales
 - o Les stratégies de l'agresseur
- Apprendre à mener un entretien, un examen et une consultation
 - o Accès au questionnement pour faciliter le repérage
- Apprendre à rédiger un certificat
- Apprendre à informer la victime sur ses droits et leurs possibilités de prise en charge
 - o Présentation des acteurs et des dispositifs existants
- Connaître les conséquences pour les auteurs de violences intrafamiliales

METHODES MOBILISEES :

- Modalités pédagogiques : apports de connaissances, métaplan, analyse de cas cliniques, échanges dans le groupe, échanges avec les intervenants de la maison de protection des familles de Dordogne
- Outils : supports papier, paperboard, écran tactile

Formatrice : Mme Camille JANOT – FF Cadre de santé
Référente victime des violences intrafamiliales CH de Sarlat

MODALITES D'EVALUATION :

- Questionnaire de début et fin de formation
- Autoévaluation de fin de formation
- Réalisation d'un certificat de constatations (selon le corps de métier)

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE
c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

REPERAGE ET CONDUITE A TENIR FACE AUX VIOLENCES OU SUSPICIONS DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES(VIF)

Votre profil :

1. Quelle est votre fonction :.....
2. Depuis quand l'exercez-vous ?.....
3. Avez-vous une mission particulière au sein de votre unité ?
.....
4. Quel est votre degré de connaissances en matière de violence intrafamiliale ?
Bon ☐ Moyen ☐ Faible ☐

Vos attentes :

1. Quel est votre objectif en suivant cette formation ?
 - Connaissance du cadre législatif ☐
 - Identification des différents types de violence ☐
 - Rédaction d'un certificat d'Incapacité Totale de travail (ITT) ☐
 - Connaissance des acteurs et dispositifs existants ☐
 - Autre :
.....
.....
2. Vous êtes-vous déjà senti démuni ou en difficultés face à une situation de violence intrafamiliale ?
Expliquez en quelques mots :
.....
.....
3. Autres thématiques que vous souhaitez aborder lors de cette formation :
.....
.....

REPERAGE PRECOCE DES RISQUES DE PERTE D'AUTONOMIE CHEZ LE SENIOR : ENJEU MAJEUR DE SANTE PUBLIQUE

Public visé :

- Toute personne en contact avec du public

Prérequis :

- Pas de prérequis nécessaires

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- **Durée :** 7heures soit 1 jour
- **Dates :**
Groupe 1 : 20 avril 2026
Groupe 2 : 9 novembre 2026
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 15 personnes
- Inscriptions :
Groupe 1 jusqu'au 23 février 2026
Groupe 2 jusqu'au 14 septembre 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 115 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 130 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 110 €

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – référent Handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY Stéphane
cfps@ch-sarlat.fr

Chiffres clés 2025

1 session - 3 agents formés
Taux de réussite sur l'atteinte des objectifs énoncés : 100 %
SCORE NPS : 67
(Net Promoter Score sur 100 : évaluation de la satisfaction des stagiaires)

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation de :

- Repérer et/ou informer les seniors résidant à domicile ou aidants familiaux afin de leur proposer l'intervention du Dispositif Infirmier Prévention Santé (DIPS) mis à disposition par l'Agence Régionale en Santé (ARS) de la Nouvelle Aquitaine.

COMPETENCE VISEE :

- Être acteur de santé publique par la communication du DIPS auprès des personnes éligibles au dispositif

PROGRAMME ou CONTENU :

- Comprendre la place de l'évaluation des fragilités dans la Santé publique :
 - o Plan de prévention
- Connaître la prévention en santé :
 - o Définition, les différentes préventions
 - o Les enjeux
- Connaître le syndrome de fragilité :
 - o Historique, définition
 - o L'outil de repérage ICOPE (outil du GERONTOPOLE de TOULOUSE)
 - o Les orientations
- Comprendre la place du DIPS :
 - o L'évaluation multi domaine, Le plan de soins
 - o Le suivi post-consultation, L'analyse des résultats
- Savoir repérer le public concerné :
 - o La personne avancée en âge au domicile
 - o Les aidants familiaux

METHODES MOBILISEES :

- **Modalités pédagogiques :** PowerPoint, Analyse des pratiques, Mises en situation à partir d'exemples apportés par le groupe
- **Outils :** ordinateur, supports papier, tableau blanc, écran numérique tactile
Formatrice : Mme CLEMENT Christelle
Infirmière des fragilités
DU fragilités et parcours de santé
des personnes âgées en risque de perte d'autonomie

MODALITES D'EVALUATION :

- Questionnaire d'auto positionnement en début de formation
- Quizz individuel de fin de formation

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE
c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

REPERAGE PRECOCE DES RISQUES DE PERTE D'AUTONOMIE CHEZ LE SENIOR : ENJEU MAJEUR DE SANTE PUBLIQUE

Votre profil :

1. Depuis quand occupez-vous votre poste ?.....

2. Avez-vous déjà entendu parler du syndrome de fragilité ?

Oui ☐ non ☐

3. Connaissiez-vous des plans de prévention en Santé publique mis en place ?

Oui ☐ non ☐

Si oui, lequel (ou lesquels)

.....
.....

Vos attentes :

4. Quel est votre objectif en suivant cette formation ?

- La politique de Santé Publique ☐
- Le syndrome de fragilité ☐
- Le rôle de la consultation ☐
- Votre place au sein du système de Santé Publique ☐
- Le repérage du senior à risque ☐
- Autre :

.....
.....

5. Vous êtes-vous déjà senti démuni face à un aidant ou un senior en grande difficultés ?

Expliquez en quelques mots :

.....
.....
.....



CENTRE HOSPITALIER JEAN LECLAIRE
Centre de Formation
pour les Professionnels de Santé (CFPS)



Numéro de déclaration d'activité : 72 24 01532 24
Numéro SIRET : 26240598800011



REPERAGE PRECOCE DES FRAGILITES
ICOPE – STEP1
EN LIEN AVEC LE GERONTOPOLE DE TOULOUSE

Cette intervention vous permettra de découvrir comment permettre aux seniors d'être proactif pour vieillir en bonne santé à travers le programme ICOPE : programme développé par l'Organisation Mondiale de la Santé, c'est un programme de prévention innovant visant à maintenir les capacités fonctionnelles le plus longtemps possible

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Savoir repérer le risque de fragilité chez une personne autonome en avancée en âge (dès 60 ans) à partir d'une échelle mondiale validée en France
- Être partie prenante d'un projet de santé publique national

PERSONNES CONCERNEES :

- Infirmier, aide-soignant, agent des services hospitaliers, sage-femme, MERM, masseur-kinésithérapeute, diététicienne, animateur en EHPAD, cadre de santé, médecin, FFI, assistante sociale, secrétaire, agent du bureau des entrées, agent des ressources humaines

PROGRAMME ou CONTENU :

- Le programme de prévention mondial (OMS) : ICOPE
 - o Contenu du programme
 - o Les 5 étapes
- Développement du contenu de la partie 1 : STEP 1
 - o Comment utiliser l'outil pour les soignants
 - o Quelles actions mettre en place pour les administratifs
 - o Le parcours de gestion des résultats
- Selon les résultats obtenus par la personne : orientation vers le DIPS (Dispositif infirmier Prévention Santé)
 - o Connaissance du dispositif

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Apports de connaissances
- Mises en pratiques de l'échelle d'évaluation

PRE-REQUIS :

Pas de prérequis nécessaires

Nom de l'intervenant + qualifications : Mme Christelle CLEMENT

Infirmière des fragilités

DU fragilité et parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie

Durée de la formation : sur 1 heure 30 de 14h30 – 16h30

Sessions programmées : G1 : 11 juin 26 G2 : 15 sept 26
G3 : 13 novembre 26 G6 : 17 décembre 26

SNOEZELLEN : UNE PHILOSOPHIE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Public visé :

- Tout infirmier, AS - ASHQ dans les soins, animateur travaillant en EHPAD – USLD - SMR

Prérequis :

- Pas de prérequis

Lieu : Centre de formation
CH DOMME

Modalités et délais d'accès :

- Durée : 21 heures soit 3 jours
- Dates : 4 et 5 juin + 25 septembre 2026
- Formation en présentiel
- Groupe de minimum 7 à maximum 12 personnes
- Inscriptions jusqu'au 1^{er} avril 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 345 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 390 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 330 €

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – référent
Handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes
avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY
Stéphane :
cfps@ch-sarlat.fr

Nouvelle formation
en 2026

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation de :

- Mener à bien une séance snoezelen en identifiant les capacités spécifiques de la personne prise en soins avec ou sans salle aménagée Snoezelen

COMPETENCE VISEE :

- Répondre aux besoins psychologiques fondamentaux des personnes prise en soins en utilisant des stimulations sensorielles

PROGRAMME ou CONTENU :

- Comprendre le concept Snoezelen et ses principes
 - o Historique, définition
 - o Les axes fondamentaux
- Identifier les différentes stimulations sensorielles
 - o Visuelle, auditive....
- Expérimenter les stimulations sensorielles avec les matériels à disposition
 - o Découverte de tout le matériel utilisé et utilisable
- Travailler la dimension relationnelle et la posture de l'accompagnant
 - o La communication non verbale, la communication non violente
 - o Le rôle de l'accompagnant : non directivité, empathie, reformulation...
- Concevoir une séance
 - o L'organisation, le déroulement
 - o La construction d'objectifs thérapeutiques
 - o L'importance du contexte favorisant le bien-être, la détente, le plaisir du résident/patient
- Evaluer la séance et en assurer la traçabilité

METHODES MOBILISEES :

- Modalités pédagogiques : ateliers, mises en situation, quizz, bran-storming, débriefing, film
- Outils : salle Snoezelen ; instruments de musique, percussions, colonne à bulle....
- Formateur : M. MILHAC-BERNARD Guillaume
Animateur EHPAD Jean Leclaire

MODALITES D'EVALUATION :

- Questionnaire d'auto positionnement en début et fin de formation et autoévaluation

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Mme TURENNE
c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

SNOEZELLEN : UNE PHILOSOPHIE DE L'ACCOMPAGNEMENT

1. Sur une échelle de 1 à 5, comment évaluez-vous vos connaissances sur la méthode Snoezelen ?

- ☐ 1 Aucune connaissance
- ☐ 2 Quelques notions
- ☐ 3 Connaissances Générales
- ☐ 4 Bonne maîtrise
- ☐ 5 Expertise

2. Selon vous, à quoi sert un espace Snoezelen ?

.....

.....

.....

3. Quels publics peuvent bénéficier d'une approche Snoezelen ?

.....

.....

.....

4. Avez-vous déjà utilisé vos sens et ceux de la personne prise en soi pour proposer un accompagnement spécifique ?

.....

.....

.....

Si oui, pouvez-vous expliquer en quelques lignes la situation et ce que vous avez fait ?

.....

.....

.....

Vos attentes :

5. Quels points souhaitez-vous voir développer au cours de cette formation ?

.....

.....

.....

TUTORAT AIDE-SOIGNANT

Public visé :

- Aide-soignant ayant au moins un an d'expérience professionnelle et désigné comme tuteur des élèves aides-soignants accueillis dans son unité

Prérequis :

- Pas de prérequis nécessaires

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- Durée : 21 heures soit 3 jours dont un jour à distance
- Dates : 17 et 18 mars + 12 mai 2026
- Formation en présentiel
- Groupe minimum de 7 à maximum 14 personnes

Inscriptions : jusqu'au 28 janvier 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 345 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 390 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 330 €

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – référent Handicap
c-turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY Stéphane
cfps@ch-sarlat.fr

Chiffres clés 2025

1 session – 14 agents formés
Taux de réussite sur l'atteinte des objectifs énoncés : 100 %
SCORE NPS : 93
(Net Promoter Score sur 100 : évaluation de la satisfaction des stagiaires)

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation de :

- Construire un encadrement personnalisé permettant un apprentissage pour l'élève en stage dans l'unité
- Appréhender la posture de tuteur au sein d'une équipe pluri professionnelle
- Réaliser une évaluation au plus près des acquisitions des compétences des élèves

COMPETENCE VISEE :

- Maîtriser une posture de tuteur qui favorise le transfert des savoirs et contribue à la professionnalisation de l'élève

PROGRAMME ou CONTENU :

- Connaître et comprendre le cadre juridique de l'exercice professionnel de l'aide-soignant.
 - o Référentiel de compétences, d'activités, de formation
 - o Arrêté du 10 juin 2021
- Comprendre les notions de compétence, compétence individuelle et collective
 - o Le développement des compétences professionnelles : le questionnement sur sa pratique (posture réflexive)
- Comprendre le raisonnement clinique
- Acquérir des notions d'analyse de pratiques professionnelles
- Savoir se positionner en tant que tuteur de stage comme défini dans le référentiel de formation 2021
 - o Comment reconnaître l'élève en tant qu'être unique
 - o Comment accompagner l'élève au mieux dans ses apprentissages : construction d'un projet
 - o Comment construire le tutorat en équipe : le livret d'accueil, la fiche de suivi
 - o Quelle posture adopter selon les acteurs du tutorat
- Savoir utiliser les outils à disposition lors d'un tutorat :
 - o Objectifs de stage, bilan mi- stage, la feuille d'évaluation des compétences, le portfolio

METHODES MOBILISEES :

- Modalités pédagogiques : supports de cours, échanges et confrontations d'expériences, mises en situations simulées, analyses de pratiques professionnelles
- Outils : écrans interactifs, supports papier, PowerPoint
- Formatrices : Mme Catherine TURENNE Cadre de santé
Mme Oréline WOJTOWIEZ infirmière

MODALITES D'EVALUATION :

- Questionnaire d'auto positionnement en début de formation

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent Handicap Mme TURENNE
c-turenne@ch-sarlat.fr

BILAN DES ATTENTES PRE-FORMATION

TUTORAT AIDE-SOIGNANT

1. Depuis combien de temps êtes-vous en poste dans votre unité ?
Moins de 1 an ☐ entre 1 et 5 ans ☐ plus de 5 ans ☐
2. Depuis combien de temps êtes-vous tuteur de stage des élèves aides-soignants ?
Moins de 1 an ☐ entre 1 et 5 ans ☐ plus de 5 ans ☐
3. Avez-vous déjà suivi une formation au tutorat :
oui ☐ non ☐

Vos attentes :

4. Quel est votre objectif en suivant cette formation ?
 - Connaitre et comprendre les nouveaux référentiels de l'AS 2021 ☐
 - Comprendre les notions de compétences ☐
 - Comprendre le raisonnement clinique ☐
 - Acquérir des notions d'analyse des pratiques professionnelles ☐
 - Savoir se positionner en tant que tuteur de stage
(Construction d'un projet d'encadrement, le livret d'accueil,
la fiche de suivi en équipe ...)
 - Savoir utiliser les outils à disposition : le portfolio des élèves, la feuille
d'évaluation des compétences, les objectifs de stage ☐
 - Autre :

5. Quelle(s) principale(s) difficulté(s) rencontrez-vous lors de l'encadrement d'un élève aide-soignant ?



CENTRE HOSPITALIER JEAN LECLAIRE
Centre de Formation
pour les Professionnels de Santé (CFPS)

INFORMATION SUR LES MESURES DE PROTECTION JURIDIQUE

Cette intervention vous permettra de connaître ou d'actualiser vos connaissances sur les mesures de protection juridique et de comprendre les implications que cela nécessite lors d'une prise en soins d'un patient sous mesure de protection quel que soit votre place (soignant, famille, proche...)

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre ce qu'est la protection juridique des majeurs
- Aborder la législation concernant les mesures de protection : textes, procédures
- Appréhender les différentes mesures de protection juridique, et les attributions des mandataires judiciaires

PERSONNES CONCERNEES :

- Tout public

PROGRAMME ou CONTENU :

- Apports théoriques :
 - o Textes et procédures
 - o Les différentes mesures juridiques
 - o Les responsabilités de chacun : majeur protégé, mandataire judiciaire, famille, proches...
 - o Formation des mandataires judiciaires
- Échanges :
 - o Apport de situations cliniques des participants

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Apports de connaissances
- Echanges interactifs

PRE-REQUIS :

Pas de prérequis nécessaires

Nom de l'organisme : UDAF DORDOGNE
Nom de l'intervenant + qualifications : Mme Sophie MICIELI
Directrice Adjointe UDAF 24

Durée de la formation : sur 2 heures 14h30 – 16h30

Session programmée : 21 janvier 2026





Romain Longjeras
PHOTOGRAPHE



Centre de formation pour les
professionnels de santé CH Sarlat

CFPS - Centre Hospitalier Jean Leclaire

Le Pouget CS 80201 Avenue, Rue Jean
Leclaire, 24200 Sarlat-la-Canéda
formation@ch-sarlat.fr
T. 05.53.30.88.66 – 05.53.30.83.85



www.ch-sarlat.fr